

NATIONS UNIES
INSTITUT AFRICAIN
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET DE PLANIFICATION

IDEP/ET/2463

3162
08 A

DAKAR

C N U C E D III - UN BILAN

par

SAMIR AMIN

AOUT 1972

C N U C E D III - UN BILAN

Nous nous proposons ici de répondre à trois questions :

1) Quel est le contenu des objectifs formulés par les pays du Tiers Monde dans le cadre de la CNUCED ? dans quelle perspective - de développement ou non - ces objectifs doivent-ils être replacés pour être appréciés ?

2) Qu'a obtenu le Tiers Monde dans ce cadre ? Quelle a été l'efficacité de la stratégie économique qui sous-tendait ces demandes ?

3) Y-a-t-il une alternative stratégique au cas où, comme nous le pensons, cette négociation internationale a été un échec ? Quel est le contenu de cette alternative ?

I

Les objectifs des 77 (la Charte d'Alger et la déclaration de Lima).

Les objectifs des gouvernements du Tiers Monde, clairement formulés dans la Charte d'Alger (octobre 1967) et la déclaration de Lima (octobre 1971) peuvent être brièvement résumés comme suit :

1 - en matière de commerce international : a) l'organisation d'ententes négociées pour les produits de base et la mise en place de stocks régulateurs financés par des institutions internationales, de manière à limiter les fluctuations des prix, b) la libéralisation des échanges par la suppression des restrictions et taxations imposées dans les pays développés aux produits en provenance des pays sous-développés, la garantie d'une participation minimale de ces derniers au marché des premiers lorsque leurs produits sont concurrents (comme les oléagineux), l'abolition des préférences spéciales (comme celles contenues dans l'accord de Yaoundé d'association eurafricaine), et l'accès en franchise des produits manufacturés des pays sous développés (l'extension de la négociation Kennedy aux pays sous développés).

2 - en matière d'aide : a) la réalisation de l'objectif quantitatif du transfert de 1% du revenu des riches vers les pauvres, b) la suppression des discriminations à l'égard du secteur public, pratiquées fréquemment par l'aide extérieure, c) la suppression du caractère lié de l'aide, d) l'allègement de la dette extérieure par sa transformation en obligations à long terme.

3 - en matière de réforme monétaire internationale la reconnaissance d'une liaison entre la création de liquidités supplémentaires et le financement du développement.

4 - enfin, dans des domaines divers : a) la promotion des transports maritimes et des assurances par la suppression des discriminations de frêt à l'encontre du Tiers Monde, la création de

flottes marchandes pour ces pays, l'investissement des réserves des réassurances dans les pays sous développés, b) l'organisation du transfert de technologie, c) la promotion du commerce entre pays sous développés, d) l'adoption de mesures spéciales en faveur des pays dits "moins avancés".

La stratégie définie par ces objectifs coïncide largement, comme on le voit, avec celle définie dans le Rapport Pearson^{1/}, c'est-à-dire qu'elle admet fondamentalement la présente division internationale du travail et propose des aménagements dans le cadre qu'elle définit. Nous avons déjà fait la critique de cette stratégie qui est celle du développement du sous développement, non une stratégie de développement^{2/}. Car il est bien évident que, si la mise en place de stocks régulateurs peut éliminer les fluctuations conjoncturelles évidentes des prix, elle n'évite pas la détérioration progressive des prix relatifs des produits dont la demande du centre croît moins vite. Or le véritable problème est là, et se situe au niveau de l'inégalité dans la spécialisation internationale du travail. Cette inégalité se perpétuerait si, passant à un nouveau stade, les pays sous-développés devaient se spécialiser dans les industries labour-intensives, laissant au centre le soin de développer plus vite les nouvelles industries motrices d'avenir (l'atome, les industries spatiales, l'électronique et l'automatisation)^{3/}. L'objectif réclamé par les 77 d'ouvrir le marché des pays développés aux produits manufacturés provenant des vieilles industries (textiles etc...) correspond non pas à une stratégie de développement, dans une perspective de réduction de l'écart, mais à une étape nouvelle d'une spécialisation toujours inégale, qui se solderait par un écart grandissant. C'est d'ailleurs ce qui se passe déjà en fait dans certains pays sous-développés où les sociétés multinationales

installent ce type de "runaway industries" (Hong Kong, Singapour, Corée du Sud, Taïwan). Toutes les revendications de "libéralisation" des échanges se situent dans cette perspective d'un approfondissement et d'un renouvellement des formes de la spécialisation inégale, non de son dépassement. Il en est de même de l'objectif du "1% d'aide", qui ne remet pas en question les structures mondiales fondamentales. On ne pourrait envisager sérieusement un transfert des riches vers les pauvres qui soit une véritable aide internationale qu'après que la spécialisation internationale inégale soit remise en cause. Jusque là l'aide est un moyen au service du renforcement de la spécialisation internationale, rien de plus.

II

La leçon de l'échec de la CNUCED : pour une stratégie alternative de développement autocentré.

Il n'est pas nécessaire d'être particulièrement pessimiste pour constater que la CNUCED III (Santiago, avril 1972) s'est soldée, comme les deux réunions précédentes de Genève (1964) et de New Delhi (1968), par un refus total des pays développés d'accéder à ces revendications modestes du Tiers monde.

Cet échec n'est pas le premier. Comme on le sait la Charte du commerce international de la Havane, élaborée dès 1947 dans cet esprit, n'a jamais vu le jour, parce que le Sénat américain s'y est opposé. A sa place c'est le très libéral GATT qui a été mis en place. En 1964, à Genève, on a vu la majorité contrainte de négocier ce que les "Grands" refusaient d'admettre, et finalement échouer !

Ce refus obstiné témoignerait-il que les revendications du Tiers monde sont inacceptables pour le centre développé, et donc que les objectifs des 77 s'inscrivent dans une stratégie correcte, mais que les moyens mis en oeuvre pour en obtenir la réalisation, à savoir la négociation internationale, sont inappropriés ?

Hélas, pas du tout. Ce refus témoigne seulement de l'incroyable mépris dans lequel les "Grands" tiennent le "Tiers monde", au point que même des changements qui se fraieront peu à peu la voie en tout état de cause, parce qu'ils correspondent aux tendances objectives du système, apparaissent comme des "concessions" que le centre n'est pas disposé à faire avant l'heure venue. Car la nouvelle spécialisation internationale inégale, selon laquelle la périphérie fournira des produits industriels labour intensive, se fraie lentement la voie.

Ce n'est pas ici la place de faire une évaluation de tout cela, c'est-à-dire de la place du système des Nations Unies dans la diplomatie mondiale. Pendant vingt ans la guerre froide entre les deux super-Grands a relegué les Nations Unies à un rôle subalterne. On aurait pu croire que la fin de cette époque allait inaugurer de meilleures perspectives pour le système des relations internationales. La fin de la supériorité incontestée des Etats Unis et la montée progressive corrélative du Japon et de l'Europe, la reconnaissance de la Chine, ont substitué une diplomatie à 5 (Etats Unis, Europe, Japon, URSS, Chine) à la diplomatie à 2, dans laquelle le Tiers monde ne compte toujours pas. Or pour la diplomatie à 5 comme pour celle à 2, nul n'a besoin des Nations Unies. Celles-ci ne peuvent survivre qu'en devenant davantage le porte parole du Tiers monde, si celui-ci est capable d'un minimum de cohérence, ce qui implique des changements politiques radicaux en son sein même.

S'il pouvait en être ainsi, alors certains des objectifs des 77 pourraient être obtenus par une négociation internationale. En soi, l'obtention d'un prix meilleur pour telle de leurs exportations, l'ouverture du marché des pays développés à de nouvelles exportations industrielles, l'abolition du caractère lié de "l'aide" et des discriminations pratiquées à l'encontre du secteur public, l'allègement de la "dette extérieure" pourraient alors constituer des progrès, mineurs certes, mais non moins réels, en attendant des changements plus radicaux dans l'ordre interne et international. Il en serait de même si, dans le domaine des transports maritimes et des assurances, des moyens réels étaient mis à la disposition du Tiers monde. Ces améliorations dans le cadre du système pourraient être une bonne ou une mauvaise chose selon que les pays du Tiers monde auront ou n'auront pas choisi l'alternative essentielle d'un développement autocentré.

Car l'essentiel est ici. C'est dans la mesure où, par des transformations appropriées de leur structure interne, les pays de l'actuel Tiers monde s'engagent dans la voie d'un développement autonome, autocentré au sens où nous l'avons défini^{4/}, que les relations externes, alors soumises aux impératifs de ce développement et non plus déterminantes de celui-ci, pourraient être améliorées. Dans ce cadre la négociation internationale peut retrouver une certaine place. Mais il s'agirait alors de négociations en position de force, que la remise en cause radicale de la spécialisation internationale inégale permet. Dans ce cadre il n'est pas impossible de concevoir des améliorations importantes des prix relatifs de certaines exportations d'un monde alors véritablement "en voie de développement". Au monopole des pays

développés, un contre monopole efficacement organisé des producteurs de tel produit dont le centre ne peut que très difficilement se passer peut s'opposer avec succès. D'une manière modeste, l'expérience des producteurs de pétrole l'a déjà démontré. Car les "prix" de ces produits sont, comme on le sait, largement conventionnels et traduisent un rapport de force politique, à peine déguisé par les soi-disants "lois économiques" du fameux "marché mondial".

Dans la perspective de cette restructuration offensive, le développement de complémentarités entre les pays du Tiers monde peut trouver une place importante. On évitera toutefois de confondre cette perspective avec celle des vœux pieux exprimés concernant le développement des relations d'échanges entre pays sous-développés dans le cadre des structures actuelles de la dépendance. Dans ce cadre ce développement est nécessairement limité, et par ailleurs peu favorable aux pays "les moins avancés", comme on le verra plus loin.

Jusqu'ici, la CNUCED III le confirme, les pays du Tiers monde ne sont pas prêts à envisager une stratégie systématique de développement autocentré. C'est pourquoi ils sont si faibles et n'ont pu rien obtenir, même des "concessions" mineures allant dans le sens de l'évolution du système lui-même. On ne peut en effet considérer que les vagues résolutions concernant la réforme du système international, le transfert de la technologie ou les "mesures spéciales en faveur des pays moins avancés" constituent mieux que des vœux pieux et ambigus.

III

La CNUCED et la réforme du système monétaire international.

Pour juger de la signification des propositions des 77 concernant la réforme du système monétaire international, il est nécessaire tout d'abord de savoir en quoi consiste la crise de ce système.

Certes depuis 1950 le rapport du volume des liquidités internationales à celui du commerce mondial n'a cessé de décroître. Cependant la crise ne vient pas d'une insuffisance du volume des liquidités internationales, car le niveau nécessaire de celles-ci ne dépend pas de celui des échanges mais des soldes à régler ; or au lendemain de la guerre mondiale, la structure des échanges était très fortement déséquilibrée. La crise est venue en réalité du déséquilibre grandissant dans la répartition des réserves entre leurs différentes composantes c'est-à-dire l'accumulation d'avoirs en dollars non désirés, qui sont passés de 4 milliards en 1951 à 45 en 1970, alors que les réserves or des Etats Unis ne cessaient de décroître. D'où la crise de confiance dans le dollar. Cette monnaie était acceptée comme la devise clé du système international tant que la supériorité économique des Etats Unis était incontestée. L'excédent tendanciel de la balance des paiements des Etats Unis, c'est-à-dire pour les autres "la faim de dollars", traduisait cette supériorité. Mais depuis 10 ans celle-ci est remise en question par les progrès rapides de l'Europe, particulièrement de l'Allemagne fédérale, et du Japon. La tendance s'est alors renversée et, alors que la balance des paiements de ces pays est devenue chroniquement excédentaire du fait de la compétitivité croissante de leurs industries, celle des Etats Unis est déficitaire.

Le privilège dont jouit le dollar en sa qualité de liquidité internationale, qui permet aux Etats Unis de régler le déficit de leurs relations extérieures dans leur monnaie nationale, même si les partenaires ne désirent pas un accroissement de leurs avoirs en dollars, est remis en question. D'autres monnaies nationales, le yen et le mark notamment, aspirent à leur tour à bénéficier de privilège qui fut autrefois réservé à la livre, et l'est depuis l'après guerre au dollar.

Les "solutions" préconisées à la crise ne sortent jamais de l'alternative : changes flexibles ou monnaie universelle. Or des changes flexibles sont insupportables si le système mondial souffre de déséquilibres structurels, ce qui a toujours été le cas : hier en faveur des Etats Unis, aujourd'hui en faveur d'autres (l'Allemagne et le Japon). Quant à l'adoption d'une monnaie universelle, c'est-à-dire d'un instrument émis par une autorité supranationale, elle suppose le problème résolu : le règlement du conflit d'intérêts au niveau de cette autorité supranationale. Ici Triffin reprend l'utopie au point où Keynes l'avait défini dès 1945.

Ce n'est pas un hasard si le système international n'a pas été capable de créer une monnaie universelle, mais est resté fondé sur l'or et les monnaies clés. Les droits de tirage du FMI sont des crédits dispensés précisément dans ces monnaies clés et rien d'autre. Pour autant que le dollar était la principale de celle-ci, le FMI n'était qu'une agence d'exécution du Trésor américain. La crise exprime un conflit réel : celui qui oppose le dollar, qui hérite d'une position dominante et des avantages que celle-ci confère, aux candidats à un "partage plus équitable" de ces privilèges.

Les pays sous-développés n'ont pas voix au chapitre dans le domaine du système monétaire international parce qu'ils ne peuvent espérer voir leur monnaie remplir la fonction de liquidités internationales. Aussi les sollicitations dont ils sont l'objet doivent-elles être interprétées comme un élément de la stratégie monétaire des Puissances. Par deux fois il en a été ainsi. Lorsqu'après la guerre, les pays sous-développés ont été "admis" au FMI, les positions de la livre, héritées du passé, étaient encore fortes en Asie et en Afrique, où de nombreux pays faisaient encore partie d'une zone sterling passablement centralisée. Ce pouvoir de la livre, sans commune mesure avec la place de la Grande Bretagne dans l'économie mondiale, a été la raison majeure pour laquelle la livre a été consacrée par le FMI seconde monnaie clé. Peu à peu le dollar, par le canal du FMI, a chassé la livre de ces positions. Aujourd'hui certaines propositions, apparemment favorables aux pays sous-développés doivent être interprétées également comme un élément d'une stratégie qui se définit ailleurs. On a vu comment en 1967 les décisions de Rio ont favorisé la thèse américaine. De même on peut valablement soupçonner la proposition de création d'un groupe des vingt d'avoir pour objectif de contrecarrer la position renforcée de l'Europe et du Japon dans le groupe des Dix.

Des pays du Tiers monde ont pourtant des intérêts réels à défendre dans le système monétaire international. Car les relations inégales qui bénéficient à certains pays du centre, dont la monnaie nationale est acceptée universellement, au détriment des autres pays de ce même centre, se reproduisent à l'échelle globale des relations centre-périphérie. Au sein des zones monétaires qui organisent plus ou moins formellement les relations entre certains pays du centre et leurs zones d'influence à la

périphérie, ces privilèges se retrouvent au bénéfice des métropoles développées. Ainsi en est-il pour ce qui est de la zone franc, pour ne citer que le cas le plus évident. Comment le Tiers monde peut-il dans ce contexte défendre ses intérêts ?

Est-ce en insistant sur la création d'une monnaie universelle gagée sur les matières premières comme le propose le plan Kaldor ? Ce projet nous paraît être une chimère inaccessible. Au moins pour deux raisons : 1) parce que la monnaie universelle ne peut être gagée sur un étalon fondant et que la dégradation progressive du prix relatif des matières premières est une loi objective du système et, 2) parce que la question de conflit d'intérêts entre Puissances serait reportée au sein de l'organisme chargé de l'émission de cette monnaie universelle.

Au lieu de poursuivre cet objectif chimérique, les pays sous-développés devraient s'attacher plutôt à exploiter le conflit pour obtenir des réparations pour les dommages dont ils sont victimes du fait de la crise. Les dévaluations ont en effet réduit de quelques 500 millions de dollars la valeur de leurs réserves. Des crédits compensatoires devraient être exigés des grandes puissances, chaque fois qu'elles dévaluent leur monnaie, de manière à garantir la valeur des réserves du Tiers monde. Ce serait là une première illustration de la fameuse relation entre l'émission de liquidités internationales et le financement du développement dont la CNUCED s'est faite la championne.

De quels moyens le Tiers monde dispose-t-il pour imposer ces réparations ? Ceux-ci sont faibles, certes, mais il n'est pas totalement interdit de penser qu'une stratégie concertée pourrait donner quelques résultats. Une première mesure pourrait être prise unilatéralement : le retrait des placements des pays sous-développés "riches" (les pétroliers entre autre) dans les centres financiers développés, qui représentent 20 à 25 milliards de dollars sur les quelques 60 milliards flottants, et sont un cadeau supplémentaire du Tiers monde aux centres dominants.

IV

La CNUCED et le transfert de la technologie aux pays sous-développés.

On doit au secrétariat de la CNUCED d'avoir enfin introduit au programme des institutions internationales la question du "transfert de la technologie"^{5/}. En effet un halo de mystère, parfaitement entretenu par les intéressés, entoure cette question. Dans un monde où tout s'achète et se vend, on veut faire croire que le "Know-how" ne peut s'acquérir autrement qu'en acceptant de passer par les fourches caudines du capital étranger. Pourtant la technologie est une marchandise comme les autres, qui s'achète et se vend. Cette marchandise est physiquement matérialisée par 1) les équipements et les matières premières; 2) la main-d'oeuvre qualifiée qui a appris à utiliser ces équipements et, 3) les informations, notamment concernant le marché des produits et des inputs (prix, quantités, degré de concurrence etc...). Au secrétariat de la CNUCED, il revient d'avoir enfin commencé à percer le mystère du monopole des "marchés de la technologie".

Car il s'agit en effet d'un marché hautement monopolistique. Les équipements sont de plus en plus spécifiques, les techniciens, formés sur le tas, étroitement liés aux fournisseurs de ces équipements, les informations jalousement conservées par le "secret des affaires". Ce monopole permet d'exercer un contrôle efficace sur les utilisateurs de la technologie en question. Par les surprises fixés pour les équipements, les obligations coûteuses de faire appel aux techniciens de la firme qui les livre pour les faire fonctionner et les entretenir, les surprises imposées pour la livraison des inputs spécifiques, des pièces de rechange etc..., les brevets et autres droits de propriété "morale" imposés en échange d'un accès à l'information, aux marques et aux marchés, les monopoleurs de la technologie soutirent aux utilisateurs des profits si substantiels qu'ils tendent à rendre caduques les formes antérieures de participation aux bénéfices liées à la propriété du capital^{6/}.

Sur deux plans ces monopoles, centralisés évidemment dans les firmes les plus importantes du monde développé, sont extrêmement coûteux pour le Tiers monde.

Premièrement le coût de l'accès à la technologie avancée payé par les pays sous-développé est déjà plus que considérable et en croissance très rapide. Il représente en effet déjà au moins 1,5 milliards de dollars par an et croît au rythme de 20% l'an, ce qui portera ce montant en 1980 à 20% des exportations du monde sous développé^{7/}.

Deuxièmement, et ce plan est plus essentiel, la technologie, mise au point dans les pays développés et transférée aux pays sous développés, n'est pas adéquate. La recherche - développement, centralisée comme elle l'est, ne se pose pas les questions

pertinentes en relation avec les besoins du développement des pays pauvres. Elle se fixe exclusivement pour objectif la solution des problèmes du monde développé. On connaît les conséquences de ce transfert de techniques inadéquates ; elles sont : 1) l'association de la mise en oeuvre de techniques modernes et d'un chômage croissant dans le Tiers monde, et 2) le contrôle de l'industrie de ce Tiers monde (même lorsque le capital de celle-ci n'est pas directement approprié par les firmes transnationales).

La substitution éventuelle à ces techniques de techniques dépassées aujourd'hui dans le monde développé ne répond pas à la question, car, dans ce domaine comme dans les autres, les problèmes du Tiers monde sont spécifiques, c'est-à-dire qu'en aucun cas, contrairement à la thèse rostowienne absurde, leur situation n'est analogue à celle des pays actuellement développés considérés à un stade antérieur de leur développement.

Dans une telle situation la CNUCED III n'est parvenue qu'à exprimer un vœux pieux et ambigu : que les services de recherche - développement des pays développés s'attèlent à la tâche de mettre au point des techniques adéquates pour les pays sous développés et que les Etats riches aident au transfert de ces technologies à des conditions moins onéreuses. Autant demander à des monopoles d'agir contre leurs intérêts, d'abandonner les moyens du contrôle par lequel ils tirent leurs surprofits !

Il est bien évident que la réponse correcte aux problèmes spécifiques du Tiers monde ne peut venir que du Tiers monde lui-même. C'est-à-dire que la solution juste réside entièrement dans l'organisation systématique d'une recherche technologique

autonome dans ce Tiers monde. Cela implique que l'on renverse les priorités admises conventionnellement en matière de formation supérieure, selon lesquelles les pays pauvres doivent s'abstenir de former une main d'oeuvre trop "qualifiée" qui serait un luxe pour eux. Cela implique que l'on réduise les coûts de cette formation nécessaire en distendant les liens culturels et idéologiques qui enferment actuellement dans le dilemme assimilation aux niveaux de revenus des homologues du centre ou exode des cerveaux. Cela implique que les objectifs de la recherche autonome ne soient plus d'imiter, mais d'assimiler pour inventer. Nul doute que plaider la cause de l'autonomie dans ce domaine, c'est avoir le courage d'envisager des heurts avec ceux qui tirent leurs profits et leur influence du monopole actuel de la technologie. C'est entrer en conflit avec les monopoleurs vendeurs de celle-ci ; mais c'est aussi sans doute entrer en conflit avec le monde développé qui, par les canaux subtils du façonnement culturel et idéologique, aliène les "élites" du Tiers monde pour en faire des serviteurs fidèles de sa domination, des courroies de transmission de ce système mondial de spécialisation inégale.

La CNUCED et la problématique des pays moins avancés (least developed).

Les Nations Unies d'une manière générale, et la CNUCED plus particulièrement, ont inauguré au cours des dernières années une campagne sur le problème des pays les moins avancés (least developed). La définition retenue pour ces pays est simple : un PIB per capita inférieur à 100 dollars. Comme on le

sait la plupart de ces pays sont situés en Afrique (Mali, Niger, Haute Volta, Tchad, RCA, Ethiopie, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Lesotho etc...), et sont principalement des pays sans accès côtier. Le groupe compte aussi, en Amérique latine, la Bolivie, le Paraguay et Haïti, en Asie, l'Afghanistan, les deux Yemen, le Népal et le Laos.

Les "mesures spéciales" proposées, notamment au cours de la CNUCED III, en "faveur" de ces pays, se résument finalement en une seule phrase : augmenter le volume absolu et relatif de l'aide extérieure fournie à ces pays, et plus particulièrement celle des dons et des prêts publics octroyés à des conditions de faveur. Il est exact en effet que ces pays ont, en général, reçu moins "d'aide" extérieure que les autres, bien qu'ils soient plus pauvres. En général l'aide publique, française et européenne pour l'essentiel en l'occurrence en ce qui concerne les pays africains francophones du groupe, a représenté une proportion des dépenses publiques, particulièrement d'investissement, égale (ou à peu près) pour l'ensemble des pays africains francophones, "pauvres" et "riches". Comme le PIB par tête est inégalement distribué entre ces pays, cette règle a conduit au résultat que les pays pauvres ont reçu, par tête un tiers environ de l'aide publique dont le groupe des pays "riches" a bénéficié. Si l'on inclut le flux des capitaux privés dans le montant global de l'apport extérieur, l'écart est encore plus marqué, puisque ces capitaux sont concentrés dans les zones du littoral. L'apport extérieur aux pays de l'intérieur ne seait alors, par tête, guère supérieur à 15 - 20% de celui dont ont

bénéficié les pays "riches". Il en est de même en ce qui concerne le Rwanda et le Burundi, par opposition au Zaïre, comme pour ce qui est du Lesotho ou de la Tanzanie, par opposition à la Zambie ou au Kenya. L'apport extérieur, très inégalement réparti, est un facteur de développement inégal décisif d'ailleurs. Comme ce développement inégal est cumulatif, il ôte toute rentabilité à l'investissement privé étranger dans les régions "pauvres". C'est précisément pourquoi les Nations Unies proposent de mettre l'accent, pour ces pays, sur l'aide publique.

Autrement dit la CNUCED propose ici, non de changer de stratégie à l'égard de ces pays, mais de faire plus, toujours dans la même direction. Cette stratégie est très discutable. Nous pensons même qu'elle est vouée à un échec certain. Une augmentation de l'aide publique octroyée aux pays moins avancés entraînerait en effet un déficit public insupportable, par les dépenses récurrentes qu'elle induit si, comme c'est le cas, les progrès plus lents des activités productives ne permettent pas aux recettes fiscales de suivre. Il existe un rapport objectif entre la croissance possible des dépenses publiques (donc de l'aide publique) et celle de la production (induite, en partie, par le flux des investissements de capitaux, commandé à son tour par la rentabilité). Ce rapport est à l'origine de cette fameuse "capacité d'absorption" dont on sait par la pratique qu'elle est limitée. Or le rapport en question est plus défavorable dans les pays pauvres que dans les pays où la rentabilité des activités productives est plus forte. C'est dire qu'on ne peut "augmenter l'aide" aux pays démunis sans envisager parallèlement un bouleversement de leur structure.

Tout le problème est donc là : quelles sont ces structures et comment doivent-elles être bouleversées ? Or sur ce plan la littérature onusienne jusqu'à présent est d'une affligeante pauvreté. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les documents présentés aux différents séminaires et conférences organisés sur ce thème des pays les moins avancés. L'absence totale d'analyse structurelle est remplacée par l'énumération lassante de platitudes descriptives connues concernant l'urbanisation moins avancée, la place plus grande de l'agriculture de subsistance, le niveau plus bas de l'éducation, etc...

La faiblesse d'origine vient de ce que l'on considère ce groupe de pays moins avancés comme homogène, ce qu'il n'est pas du tout. Cette myopie provient de la théorie conventionnelle admise, l'absurde théorie des "étapes de la croissance" de Rostow, selon laquelle le sous-développement est relatif, mesurable par le niveau de PIB par tête et que des pays pour lesquels cette grandeur est la plus faible aux Etats Unis la chaîne est continue. C'est faire abstraction de la réalité, c'est-à-dire de l'existence de structures différentes.

La distinction qui oppose le centre à la périphérie se situe à ce plan essentiel des structures (domination - dépendance), au lieu de se situer au plan des phénomènes apparents repérés, plutôt mal que bien, par cette grandeur particulière qui est le PIB par tête, qui n'opposent pas pays développés et pays sous développés mais les inscrit sur une chaîne continue.

A l'intérieur du groupe périphérique il importe de poursuivre l'analyse structurelle plus avant et donc d'étudier les formes de la dépendance, ce qui éclaire bien des aspects insoupçonnés par l'analyse conventionnelle des pays "moins avancés".

Si l'on s'y livre on distingue alors dans le groupe des moins avancés 3 sous-ensembles structurellement différents.

Premièrement il y a, dans ce groupe hétéroclite, des pays qui n'appartiennent pas à la périphérie du système mondial. Ces pays, qui n'entretiennent pas de relations avec le centre du système mondial, n'exportant rien, ni produits, ni main d'oeuvre, et n'important pas davantage, ni produits, ni capitaux, ne sont pas sous-développés mais méritent d'être qualifiés de traditionnels (précapitalistes). Peu de pays aujourd'hui présentent véritablement ces caractères, mais en 1935 l'Ethiopie était encore largement de ce type, comme l'Afghanistan et le Yémen du nord. Aujourd'hui encore, en Afrique, l'Ethiopie, le Rwanda et le Burundi présentent des caractères largement précapitalistes. Ils constituent des exceptions, l'intégration dans le système mondial s'étendant à l'univers presque entier. Mais si aucun pays aujourd'hui n'est véritablement encore d'un type précapitaliste "pur", des régions distribuées sur l'ensemble du continent africain sont de ce modèle. Or si ces régions n'occupent qu'une place mineure dans les pays côtiers mis en valeur par la colonisation, tant par leur participation au PIB que même par l'importance de leur population, il n'en est pas de même dans certains pays de l'intérieur où elles représentent encore une proportion élevée de la population totale. Ce n'est pas le lieu ici d'analyser la nature des modes de

production non capitalistes propres à ces régions^{8/}, mais il faut dire que, précisément parce qu'il s'agit de modes non capitalistes, on ne peut pas les réduire au dénominateur commun dont le calcul du PIB constitue le moyen. Cet agrégat, calculé dans ces conditions, n'a pas de sens : il pourrait être ce que l'on voudrait, puisqu'il suffirait par exemple de donner une "valeur subjective" à certains de leurs produits, qui n'étant pas marchands, n'ont pas de prix de marché, égale à celle que des produits analogues ont aux Etats Unis pour multiplier ce PIB par 3 ou 4 ! Ces pays ou ces régions présentent le caractère essentiel d'être homogènes, cohérents, cette cohérence s'étendant non seulement au plan de l'économique, mais à celui du système social tout entier. Aussi présentent-ils une cohérence ethnique, ou nationale (cas de l'Ethiopie, de l'Afghanistan ou du Yemen) que les pays sous-développés n'ont généralement pas. Ceux-ci en effet sont caractérisés par le caractère chaotique de leurs structures (en apparence le "dualisme"), résultat de leur intégration au système mondial et de la déformation conséquente des zones précapitalistes d'origine, soumises aux impératifs du capitalisme périphérique.

Un second groupe est constitué de pays intégrés au système mondial, donc appartenant à la périphérie et sous-développés au sens propre du terme, mais y remplissant des fonctions spécifiques dans le cadre du développement inégal de la périphérie elle-même. Il s'agit de pays, ou de régions, qui fournissent à la périphérie principale, soit de la main d'oeuvre, soit des marchandises.

La Haute Volta et le Lesotho sont avant tout des fournisseurs de main d'oeuvre aux régions du littoral. Nous avons montré^{9/} qu'en ce qui concerne la Haute Volta cette fourniture de main d'oeuvre équivalait à un transfert massif de valeur de ce pays

vers les pays côtiers (Ghana et Côte d'Ivoire), de l'ordre de 15% de son PIB. Le transfert est encore plus élevé pour le Lesotho. Dans ce cas ces pays sont particulièrement "pauvres" parce qu'ils sont surexploités. Leurs structures présentent de ce fait des caractères très différents des pays non intégrés au système mondial.

Le Mali et le Niger par exemple, appartiennent au second type. On a peu fait remarquer jusqu'ici que ces pays sont principalement exportateurs de produits vers les pays côtiers. En l'occurrence le bétail et le poisson séché représentent deux tiers au moins de leurs exportations^{10/}. Or du côté importations ils sont au contraire principalement des importateurs de produits en provenance du centre. On peut dire qu'ils se procurent ces importations à travers l'intermédiaire d'autres pays de la périphérie. Et à ce titre ils souffrent de conditions aggravées de l'échange inégal, obligés de laisser une marge de valeur supplémentaire à cet intermédiaire, ici les pays côtiers. Il sont également pauvres parce que surexploités.

La théorie du sous-impérialisme, inaugurée par Ruy Mauro Marini^{11/}, éclaire la problématique spécifique de ces périphéries au second degré d'une manière moins naïve que la littérature de la CNUCED.

Un troisième groupe enfin de pays "moins avancés" présente des caractères totalement différents. Il s'agit de pays, ou de régions, intégrés très tôt et très fortement au système mondial et ruinés de ce fait, de zones dévastées. En Amérique, le cas de Haïti, et plus généralement, des Antilles, en constitue

le meilleur exemple, comme d'ailleurs le Nordeste brésilien ou, en Afrique, certaines régions comme celle du Fleuve Sénégal. Le caractère de ces pays ou régions est non seulement d'être fortement intégré au marché mondial mais surtout de l'avoir été davantage dans le passé. Les mécanismes du blocage de la transition, que nous avons analysé ailleurs^{12/}, typiques de la dépendance, associés au ralentissement de la croissance de la demande du centre dans certains types de produits, ont ruiné ces pays ou ces régions naguère bénéficiaires de "miracles économiques" d'une croissance dépendante très forte. Ces pays sont pauvres parce qu'ils ont été surexploités. Le sucre au XVIII^e siècle, en ce qui concerne les Antilles et le Nordeste brésilien, la gomme au XIX^e siècle pour la région du Fleuve Sénégal, ont perdu la place de choix qu'ils occupaient. Mais des structures ont été façonnées à l'époque, dans le cadre de cette croissance dépendante sans développement, qui persistent jusqu'aujourd'hui et donnent à ces pays une figure très différente de celle des autres régions dites "moins avancées".

Un rapprochement doit être fait ici avec ce que Surenda Patel^{13/} appelle les "zones de dépression du Tiers monde", dont les exportations ont enregistré depuis 1928 des taux de croissance inférieurs à 2% l'an, de sorte que leur part dans les exportations mondiales s'est réduite de 12% en 1928 à 3% en 1967. Bien que ces pays déprimés ne soient pas parmi le groupe des moins avancés, puisqu'il s'agit au contraire de quelques uns des principaux grands pays du Tiers monde (Brésil, Argentine, Inde, Pakistan, Indonésie, Birmanie, Ceylan et Egypte), cette détérioration de leur position dans le commerce mondial est essentielle pour comprendre

leurs difficultés de développement, du moins tant qu'ils ne remettent pas en cause les principes fondamentaux de la spécialisation internationale, comme la Chine l'a fait. A force de raisonner en termes globaux du Tiers monde, on oublie trop souvent que la forte croissance des exportations qui commande le modèle de développement dépendant est réservée actuellement à un petit groupe de "heureux élus", particulièrement les pays pétroliers, qui seront sans doute demain (dans trente ans ?) à leur tour victimes du déplacement de la demande au centre vers d'autres produits et entreront alors dans la longue série des zones dévastées.

Dans toute cette analyse structurelle on voit d'ailleurs qu'il est difficile de parler en termes de pays, mais qu'il faudrait parler plutôt de régions. Car le développement inégal et, entre autre, inégal sur le plan spatial. Il engendre ici une croissance forte, qui donne l'impression d'un "miracle", et là, en relation avec celle-ci, la stagnation ou même la dévastation et la décadence d'une économie autrefois considérée comme "florissante". Ce genre de dévastation menace tous les pays sous-développés.

NOTES.

- (1) Partners in Development. Praeger 1969.
- (2) Economic Development and Structural Change, the African Experience 1950 - 1970, in B. Ward and L. d'Anjou, the Widening Gap, Columbia Univ. Press, 1971.
- (3) Comme nous l'avons montré dans l'Accumulation à l'échelle mondiale (Anthropos 1970).
- (4) Dans l'Accumulation à l'échelle mondiale (op.cité). Voir également notre texte "Le modèle théorique de l'accumulation au centre et à la périphérie du système mondial", préface à l'ouvrage de B. Barry (l'Histoire du Waalo 1650 - 1850, à paraître, Maspero 1972), in Partisans, avril 1972.
- (5) Voir le document "Guidelines for the study of the problem of the transfer of technology to developing countries", Genève 1972; voir également les travaux de Constantin Vaitsos entrepris dans ce cadre.
- (6) Comme nous l'avons montré dans l'Accumulation à l'échelle mondiale.
- (7) Chiffres du document de la CNUCED cité.
- (8) Ce que nous avons fait dans un document à paraître, Modes de Production et Formations Sociales, IDEP, 1972, ronéoté.
- (9) Introduction aux migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest, à paraître (Oxford University Press 1973).
- (10) Samir Amin, Le commerce interafricain, in Le Mois en Afrique, n° 24, 1967.
- (11) Ruy Mauro Marini, Subdesarrollo y Revolucion, Siglo XXI, 1969.
- (12) Dans l'Accumulation à l'échelle mondiale.
- (13) Surendra Patel, Depressed Exporters, the Hard Core of the Development Problems, Economia Internazionale, n° 3-4, 1971.